



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Aménagement territorial durable et
géomatique

de l'Université de Lille1 -
Sciences et technologies -
USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Aménagement territorial durable et géomatique

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-1 Aménagement du territoire et urbanisme

Demande n° S3LP150007625

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL (commune : Villeneuve-d'Asq)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Aménagement territorial durable et géomatique* a ouvert en septembre 2010 et est portée par l'UFR de *Géographie et aménagement* de l'Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL, avec le soutien pédagogique du Lycée technologique et scientifique Jean PROUVE de LOMME et l'Institut de GENECH. Elle forme des professionnels de l'aménagement territorial spécialisés dans la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement du territoire. Les métiers visés relèvent aussi bien du public que du privé. Ils sont de divers ordres : assistant conseillers en développement local durable, assistant gestionnaire de projet, assistant aux chargés d'étude en maîtrise d'œuvre Voirie, Réseaux et Divers (VRD). Au niveau régional et national, il y a peu de formations de ce niveau avec des dénominations proches, elles ont toutes des spécialités différentes (aménagement ou environnement).

Cette formation est essentiellement proposée en formation initiale. Toutefois, les inscriptions en formation continue sont en augmentation régulière et représentent une proportion non négligeable dans la dernière promotion. Elle n'est pas proposée en alternance ou en apprentissage. La formation est dispensée par des enseignants-chercheurs de l'université (50 %), par des professionnels associés (28 %) et des enseignants des deux établissements partenaires (Institut de Genech et Lycée Jean Prouvé - 22 %).

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

Il y a un fort potentiel d'emploi dans le secteur concerné par cette licence professionnelle *Aménagement durable et géomatique*. Les spécialités liées à l'aménagement territorial et au développement durable, complétées par une maîtrise de la géomatique pour les gérer et les traiter, correspondent à une demande tant dans le privé que dans le public.

Le programme de cette formation offre une grande cohérence avec les objectifs affichés. Dans l'ensemble, les unités d'enseignements (UE) sont bien équilibrées. Toutefois, on peut regretter de ne pas avoir la répartition cours/TD/TP (supposition faite que les heures données sont des équivalents TD) ; cette absence limite l'avis qui peut être donné sur l'adéquation avec les objectifs visés. De plus, les UE3, 4 et 5 sont d'un volume horaire beaucoup trop faible en regard des compétences attendues. On note également, que pour ces trois UE la participation des professionnels est faible (15 %).

Si le programme paraît complet, on peut regretter, pour une formation dont une partie des débouchés est dans des collectivités territoriales, l'absence de préparation aux concours de la fonction publique. De même, nous n'avons pas d'information sur la prise en compte de la diversité des niveaux et des groupes.

L'information est complète sur les projets tuteurés, les objectifs sont clairs et plusieurs exemples illustrent parfaitement le sujet. En revanche, la présentation de la démarche et des objectifs des stages est très pauvre : il n'y a pas d'information sur l'aide à la recherche, l'encadrement et le mode de restitution.

L'université et la formation assurent un très bon accompagnement des personnes en situation de handicap. En particulier, une cellule d'insertion professionnelle aide ces étudiants pour la recherche de stages et la recherche d'emplois.

L'attractivité de la formation est bonne. Elle est en augmentation depuis sa création (+50 % en 4 ans) et l'on peut remarquer que les dossiers sont en nette amélioration, les admissibilités ont doublées. Cela montre que la formation attire des candidats dont le niveau est très bon, ce qui lui permet d'obtenir des taux de réussite de 100 %. Les effectifs sont constants et fixés à 15 étudiants. Le public est composé essentiellement d'étudiants issus de BTS ; les DUT (10 % des effectifs) et les L2 (17 %) ont une part moins importante. La plupart des inscrits sont en formation initiale à temps plein, seulement 15 % d'entre eux sont en formation continue. Pour l'instant, il n'y a pas eu de VAE, ni de contrat d'apprentissage mais c'est probablement à imputer à la jeunesse de la formation.

Les informations sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude sont trop peu nombreuses pour être réellement significatives. L'enquête « diplôme+2 » n'avait pas encore été réalisée par l'université (formation trop récente) et l'enquête réalisée en interne a eu un faible taux de réponse, on peut regretter que des relances n'aient pas été faites. Le taux d'insertion, à relativiser compte tenu du faible nombre de retour, est quand même assez faible : 46 %, et le taux de poursuite d'étude est de son côté très élevé : 46 %. En revanche, l'adéquation entre les emplois et la formation est très bonne.

Il y a de bonnes relations avec le milieu professionnel et on peut noter que les intervenants extérieurs sont suffisamment nombreux pour que la défection de l'un d'entre eux n'entraîne pas de problème pour la formation. On peut noter, en particulier, la très bonne participation de la Communauté urbaine de Lille. Il y a une bonne adéquation entre les cours donnés et l'origine professionnelle des intervenants extérieurs.

Les informations fournies permettent d'appréhender le fonctionnement et la direction de cette formation. Mais les informations sur la composition de l'équipe pédagogique ne sont pas claires, il y a seulement une liste de tous les enseignants. Les activités du responsable sont bien décrites, mais nous avons trop peu d'informations sur la composition et les attributions du conseil de perfectionnement. Rien n'est dit sur la participation des professionnels extérieurs.

Le dossier est clair et bien présenté, mais des informations importantes sont manquantes (conseil de perfectionnement, gestion des stages ...).

Cette licence professionnelle forme à des métiers pour lesquels la demande va s'accroître. Les perspectives sont donc bonnes. Les évolutions envisagées par la direction : augmentation des volumes horaires des UE en Géomatique et évolutions des contenus pédagogiques vers des secteurs plus porteurs (urbanisme et VRD) vont dans le bon sens.

- Points forts :

- La bonne adéquation de la formation avec les besoins du milieu professionnel.
- Les enseignements dans l'ensemble complets et bien construits.
- La bonne qualité des intervenants professionnels.

- Points faibles :

- Le faible volume horaire de la géomatique.
- Un dossier incomplet sur certains points.
- Le faible taux de répondants aux enquêtes et le pourcentage de poursuites d'études inquiétantes.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait important soit d'augmenter le volume horaire de la géomatique (ce qui est déjà dans les perspectives), soit de recentrer le programme de cette matière sur certains enseignements. Comme la géomatique concerne les outils que les étudiants utiliseront quotidiennement dans le milieu professionnel, une augmentation du volume horaire des intervenants professionnels extérieurs serait la bienvenue.

Une étude sur les métiers dans les collectivités territoriales auxquels cette formation prépare pourrait permettre de définir les besoins en préparation pour les concours de la fonction publique.



Observations de l'établissement

13 mars 2014

Observations suite aux rapports d'évaluation de l'AERES

Domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE

Licence professionnelle aménagement du territoire et urbanisme, spécialité aménagement territorial durable et géomatique

N° demande : S3 LP1 50007625

Les membres de l'équipe pédagogique de la Licence professionnelle remercient les experts mandatés par l'AERES pour le contenu du rapport d'évaluation.

Nous apportons ci-après des précisions aux remarques présentées dans le rapport :

- Les heures indiquées dans la maquette sont effectivement des équivalents TD ;
- Nous partageons le constat d'un volume horaire trop faible consacré à la cartographie et à la géomatique dans les UE 3, UE 4 et UE 5 et aussi la trop faible participation des professionnels.
La préparation de la nouvelle maquette 2015-2019 a permis d'augmenter les volumes horaires de ces trois UE avec 62.5 heures équivalent TD pour l'UE3 (au lieu de 40), 65 heures équivalent TD pour l'UE4 (au lieu de 40) et 63.5 heures équivalent TD pour l'UE5 (au lieu de 50), soit une augmentation de 47% du volume horaire pour l'ensemble constitué par ces trois UE (191 heures au lieu de 130 heures équivalent TD).

Une part de ce volume horaire supplémentaire sera assurée par des professionnels pour des enseignements en lien avec la géomatique ;

- Pour les stages professionnels (UE 11), il est précisé dans le dossier à la page 28 l'organisation de deux sessions de formation à destination des étudiants pour les aider dans la recherche de leur stage professionnel. Ces deux sessions sont

proposées durant le premier semestre et sont organisées par le service Pass Pro, Bureau d'Aide à l'insertion professionnelle de l'Université Lille 1.

Le stage professionnel est réalisé par chaque étudiant de la formation entre le 1 avril et le 1er juillet.

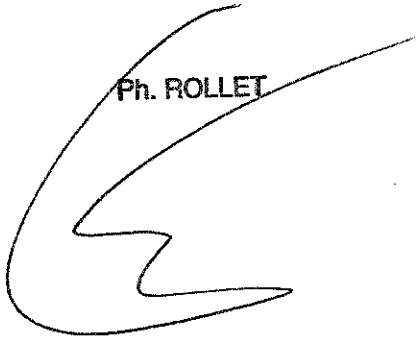
Le suivi du stagiaire est réalisé conjointement par un tuteur professionnel qui est chargé de l'encadrement lors du stage, et par un tuteur universitaire (enseignant-chercheur de l'université Lille 1). Ce dernier assure le suivi et le conseil du stagiaire par des contacts réguliers au cours du stage.

Dans le cadre de l'UE 6 (communication), des interventions concernent la préparation de la rédaction du rapport de stage et de la présentation orale lors de la soutenance. A l'issue du stage, un rapport de stage doit être présenté et fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé du responsable de la Licence professionnelle, du tuteur universitaire et du tuteur professionnel.

Par ailleurs, le tuteur professionnel doit remplir une fiche individuelle d'évaluation du stagiaire, envoyée au responsable de la formation.

Le Président de l'Université

Ph. ROLLET

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a series of connected strokes on the right, ending in a sharp point.